

Programme formation continue des avocats

Octobre 2025

Thème : Actualité de la procédure civile

Date : Vendredi 3 octobre 2025 de 9h30 à 12h30

Lieu : Orléans

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

- Maîtriser les textes récents et les décisions jurisprudentielles rendues, de 2023 à 2025, qui ont une influence sur le droit de la procédure civile.

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- Les mesures d'instruction avant tout procès
- La juridiction des référés
- La notion de partie
- L'administration de la preuve
- L'autorité de la chose jugée

- La préemption d'instance
- Les difficultés procédurales propres à la procédure de saisie immobilière
- Les spécificités de la procédure d'appel
- La mise en place de l'expérimentation sur les tribunaux des affaires économiques

➤ Moyens pédagogiques : Exposé

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Me Manuel DELAMARRE, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, Maître de conférence à Sciences-Po Paris

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 170€ la journée de formation (hors abonnement) et 85€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.